

CENTRE D'ACTION LAÏQUE DE LA PROVINCE DE LIÈGE | BOULEVARD DE LA SAUVENIÈRE 33-35 | 4000 LIÈGE
N°86 | TRIMESTRIEL | JUILLET-AOÛT-SEPTEMBRE 2014 | N° D'AGRÉATION : P201200 | BUREAU DE DÉPÔT : LIÈGE X



L'art de gouverner,
le pouvoir de créer

SAUT & FRATTE

Libres, ensemble

CAL
Centre d'Action Laïque
de la Province de Liège asbl

SOMMAIRE



Arts et pouvoir : à binôme controversé, programme varié !
Par **Philippe Marchal**

Artistes et monde politique : un chassé-croisé permanent

Par **Jean-Patrick Duchesne**



À la recherche du pouvoir de créer
Par **Roger Burton**

Art et religion : des rapports complexes

Par **Cécile Vanderpelen**



L'œuvre d'art : un parfum de libre examen
Par **Pierre Somville**

Algèbre : pour un art qui crée du lien
Par **Aziz Saïdi**



La laïcité en actions

**Opinions
Pétitions
Interpellations**



Par **Hervé Persain**, président f.f. du Centre d'Action Laïque de la Province de Liège

La culture en général et l'art en particulier font l'objet de tensions à différents niveaux. L'une d'entre elles relève de cette distinction que l'on doit à Marcel Hicter, qui dirigea l'Administration des arts, des lettres et de l'éducation populaire de 1958 à 1963. Il a décrit cette tension toujours évoquée au sein même du nouveau décret de 2013 relatif aux Centres culturels : celle qui différencie d'une part l'action de démocratisation de la culture, fondée sur un processus de transmission au plus grand nombre et sur le droit d'accès de chacun à la culture, et d'autre part la démocratie culturelle, privilégiant l'expérimentation des outils d'expression, individuellement ou collectivement, selon une démarche créative et citoyenne. Un autre axe de définition de l'espace artistique et culturel permet de situer les démarches artistiques entre la capacité critique développée par les citoyens qui s'approprient les outils d'analyse de leur environnement, et la capacité de reliance des populations, en identifiant ce qui fait sens au sein de leur communauté. Ce distinguo est traversé d'enjeux politiques, et génère des choix stratégiques aux valeurs contradictoires...

Selon la position occupée dans le circuit culturel (programmeur, animateur...), on privilégiera les arts classiques ou les arts contemporains ; la contemplation assistée d'une œuvre ou le passage

à l'acte du spectateur ; l'appel à des artistes régionaux ou nationaux, ou bien la présentation d'expressions artistiques du monde ; une démarche artistique subversive ou une vision plus conventionnelle respectant les codes académiques... L'œuvre de l'artiste se situera entre une volonté de reproduire ce qu'il voit (figuratif) ou d'interpréter la réalité imprégnée de sa subjectivité (abstrait). L'art constitue un enjeu réel entre le pouvoir et le citoyen : permettra-t-il à celui-ci d'exprimer son point de vue critique, ses désaccords éventuels ou aura-t-il pour fonction de maîtriser sa pensée, constituant alors un outil d'instrumentalisation du peuple telle que la propagande a permis et permet encore de le façonner ?

La laïcité privilégiant la liberté de pensée et d'expression oriente sans ambiguïté notre rapport à l'art vers une conception d'ouverture à la différence, de prise de parole citoyenne et d'analyse critique de notre société. Nous nous élevons contre la censure, les interdictions sous le prétexte du blasphème, l'instrumentalisation des outils artistiques aux fins d'imposer une pensée unique... C'est pourquoi nos actions sont imprégnées de l'esprit de l'éducation permanente, et que pour nous la démocratie culturelle prend clairement le dessus sur la fonction de démocratisation de la culture, sans nier cependant l'intérêt de celle-ci.

¹ Voir le Cahier « Piloter un centre culturel aujourd'hui », Christian Boucq – Majo Hansotte, DG Culture, Fédération Wallonie Bruxelles 2014.



Salut & Fraternité, périodique trimestriel, est édité par le Centre d'Action Laïque de la Province de Liège asbl.

Les articles n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs
Certains titres et chapeaux sont de la rédaction
Éditeur responsable Hervé Persain, président f.f. - Boulevard de la Sauvenière 33-35, 4000 Liège
Comité de rédaction Dorothy Bocken, Charlotte Collot, Céline Gérard, Arnaud Leblanc, Isabelle Leplat, Philippe Marchal, Grégory Pogorzelski
Rédactrice en chef Céline Gérard - **Secrétaire de rédaction** Isabelle Leplat
Photos Centre d'Action Laïque de la Province de Liège - Reporters.be - Flickr.com
Avec la collaboration de Houmou Barry, Roger Burton, Conseildead, Alain De Clerck, Jean-Patrick Duchesne, Céline Gérard, Philippe Marchal, Catherine Maréchal, Aziz Saïdi, Pierre Somville, Cécile Vanderpelen
Publicité Karin Walravens - 04 232 70 06
Administration Pascale Beuken, Anne Collet, Pascale Riga, Valérie Runfola
Logistique Henri Nélisse

**Boulevard de la Sauvenière,
33-35 - 4000 Liège**

**Tél 04 232 70 40
Fax 04 222 27 74
E-mail info@calliege.be**

www.calliege.be

Création de la maquette Knok Design - **Impression** AZ Print
Mise en page Arnaud Leblanc, Isabelle Leplat, Grégory Pogorzelski

© 2014 - 100% Sauf illustration avec indication contraire, contenu sous licence Creative Commons, utilisation non commerciale et citation de la source. Les illustrations sans crédit sont du Centre d'Action Laïque de la Province de Liège

Tirage 6 000 exemplaires - Envoi gratuit sur demande (info@calliege.be)

Vous souhaitez aider Salut & Fraternité ?

Versez une contribution sur le compte BE48 0682 1400 1427

avec en communication : S&F 86

LE CENTRE D'ACTION LAÏQUE DE LA PROVINCE DE LIÈGE REMERCIE SES PARTENAIRES : La Fédération Wallonie-Bruxelles, la Wallonie, la Présidence du Gouvernement wallon, le Ministre du Budget, des Finances, de l'Emploi, de la Formation et des Sports et le Ministre de l'Économie, des PME, du Commerce extérieur et des Technologies nouvelles du Gouvernement wallon, la Province de Liège, Liège Province Culture, Liège Province Jeunesse, les Villes de Liège, Seraing et Waremme.



RETROUVEZ SALUT & FRATERNITÉ EN LIGNE
WWW.CALLIEGE.BE/SF



A person with a backpack is walking from left to right in the foreground. In the background, there is a wall with a large mural of a person's face wearing a wide-brimmed hat. The entire image has a teal/cyan color overlay.

L'ART DE GOUVERNER, LE POUVOIR DE CRÉER

L'art en tant que moyen d'expression est apparu très tôt dans l'histoire de l'Humanité. C'est notamment au travers de peintures rupestres que les premiers Hommes ont laissé une trace de leur existence. Rien d'étonnant, dès lors, à ce que le pouvoir s'y soit intéressé très tôt. Avec, comme dessein premier, de s'en servir comme support de communication.

Ce numéro de Salut & Fraternité envisage les relations qu'entretient l'art avec trois perspectives du pouvoir : politique, religieux et économique. Si le pouvoir politique a très vite compris le parti qu'il pouvait en tirer, les artistes n'ont pas manqué de critiquer ses représentants, parfois de manière bien virulente. La religion les a également instrumentalisés pour faire passer son message, souvent

empreint de prosélytisme. Son iconographie a ainsi donné de fabuleuses œuvres d'art aujourd'hui préservées dans les musées. Enfin, il n'est pas rare d'entendre dire que l'art constitue une valeur refuge : un Monet a ainsi récemment été vendu à plus de 39 millions d'euros.

À côté des sommes faramineuses que génère un marché de l'art cadenassé par quelques entités, bon nombre d'artistes expriment, via de nouvelles formes, leurs points de vue sur la société dans laquelle ils vivent. Bien souvent, ils luttent pour créer mais sont cantonnés au statut précaire que leur réserve celle-ci.

Viscéralement attachée à une expression libre et multiple, la laïcité ne peut que les soutenir dans leur combat. L'art n'est-il en effet pas porteur de libre examen ?



Par **Philippe Marchal**, directeur adjoint des Territoires de la Mémoire asbl

ARTS ET POUVOIR : À BINÔME CONTROVERSÉ, PROGRAMME VARIÉ !

Du 16 octobre 2014 au 29 mars 2015, les Territoires de la Mémoire asbl, en partenariat avec l'Université de Liège, la Ville de Liège, l'asbl Mnema et Art & Fact, proposeront une programmation axée autour de la thématique *Arts et Pouvoir*. À cette occasion, La Cité Miroir Sauvenière accueillera de nombreuses activités qui permettront de découvrir les multiples relations que le pouvoir entretient avec l'art... sous toutes ses formes.

Sans doute est-ce une constante : presque tous les pouvoirs utilisent l'art à des fins politiques. Une autre façon d'affirmer que l'expression artistique n'est jamais neutre ? Si pour la plupart, les artistes revendiquent, en toute légitimité, une totale liberté, qu'en est-il de la manière dont le pouvoir les instrumentalise peu ou prou ? À ce titre, l'exposition *La vente de Lucerne* est un

exemple qui confine à l'évidence... même si l'événement a fait ou fait toujours l'objet d'une controverse. Plus justement, il convient d'intituler cette vente exceptionnelle plus clairement : *L'art dégénéré selon Hitler*.

Retour rapide sur l'histoire ...

Lucerne, le 30 juin 1939... Engagé depuis plusieurs années déjà dans la mise en œuvre d'une vaste propagande de type totalitariste, le parti national-socialiste d'Adolf Hitler entend également réaliser une opération financière intéressante en vue de rassembler des fonds pour soutenir l'armement et l'économie d'une guerre qui s'annonce. Une grande vente aux enchères est organisée à la galerie Fischer à Lucerne (Suisse). L'événement est exceptionnel à plus d'un titre et les artistes présents au catalogue de cette vente (Chagall, Picasso, Van Gogh, Gauguin, Ensor, Laurencin, ...) sont tous considérés par les nazis comme « artistes dégénérés » ! Un concept dont l'opacité des contours manque de cohérence et de précision.

Quoi qu'il en soit, pour les autorités allemandes, cette vente n'a pas obtenu le succès escompté. Il n'en est pas de même pour la délégation de la Ville de Liège (Jacques Ochs, Auguste Buisseret, Olympe Gilbert) qui fait l'acquisition de neuf œuvres prestigieuses.

L'exposition internationale qui sera montrée à Liège (une quarantaine d'œuvres) s'inscrit donc dans une vraie continuité et l'accueillir dans les bâtiments de La Cité Miroir est en parfaite adéquation avec l'importance de cet événement.

Dans le même temps, une autre exposition, intitulée *Notre combat*, sera proposée aux visiteurs. Linda Ellia, artiste peintre et photographe, s'est interrogée sur la manière de conscientiser le public aux dangers du livre d'Adolf Hitler, *Mein Kampf*, qui tombera dans le domaine public au 1^{er} jan-



vier 2016. Elle a donc décidé de créer une œuvre collective au départ de l'œuvre : ses 600 pages ont été distribuées à autant d'intervenants qui représentent les quelque 6 millions de morts parmi les déportés. Chacun traduira sur la page l'émotion qu'elle lui inspire. Le but : construire un nouveau livre, appelé *Notre combat*.

La venue à Liège de ces deux expositions, qui bénéficieront d'une scénographie commune, présente sans conteste un caractère exceptionnel. Pour les partenaires du projet, ce sera l'occasion de proposer un panel d'activités connexes pour alimenter cette vaste réflexion : un accompagnement pédagogique spécifique à chaque exposition, une approche historique de la thématique, la conception de notices et dossiers thématiques à destination d'un large public, l'édition d'un ouvrage de Raphaël Schraepen sur la musique dite « dégénérée » dans la collection *Libres écrits* des Territoires de la Mémoire asbl



→ « La venue à Liège de ces deux expositions, qui bénéficieront d'une scénographie commune, présente sans conteste un caractère exceptionnel. »

et une rencontre d'auteur, la présentation d'une *Bibliothèque insoumise* réunissant des ouvrages « interdits » par les nazis, proposée par la bibliothèque George Orwell, une sélection de livres par la librairie Stéphane Hessel ainsi que la mise à disposition d'expositions du Centre d'Action Laïque de la Province de Liège : *La Censure*, *Stéréotypes*, *Le Cirque des Clones Numériques*, etc.

Dans la foulée, les Territoires de la Mémoire asbl, en partenariat avec la Bibliothèque centrale *Les Chiroux* proposent aux très nombreux partenaires du programme *Aux Livres, Citoyens!* de se mobiliser également autour du programme *Arts et pouvoir*. Une thématique très particulière qui permettra à chacun d'entre nous d'exercer son esprit critique... en toute liberté! ■■■

L'ART DÉGÉNÉRÉ OU ENTARTETE KUNST

Avant l'accession d'Hitler au pouvoir et l'élaboration d'une esthétique officielle que l'on peut qualifier de « nazie », les nazis s'étaient distingués par une opposition brutale à toute une série de formes d'expression artistique. Ils qualifièrent ces dernières de « dégénérées », terme qui trahit à nouveau la perception biologique que le nazisme

avait de la société. Dès 1933, les nazis eurent les coudées franches pour stigmatiser, interdire voire persécuter les artistes et courants artistiques indésirables. Dans la ligne de mire de Hitler et ses complices : les artistes, auteurs ou œuvres qualifiés de « juifs » ou de « bolcheviques », l'art moderne, d'avant-garde, le jazz, etc.



ASBL
TERRITOIRES
DE LA MÉMOIRE



Les acteurs de l'histoire, c'est vous !



Devenez membre des Territoires de la Mémoire asbl

www.territoires-memoire.be/membre



Pour devenir membre,
plusieurs possibilités de paiement existent :

- Via notre site web
www.territoires-memoire.be/membre
- Par virement sur le **compte Belfius**
BE14 0682 4315 5583, en indiquant
« Membre 2014 » en communication.

À noter :

- Si votre cotisation atteint 40 €, vous pourrez la déduire fiscalement (vous recevrez l'attestation en temps utile).
- Vous pouvez également procéder par ordre permanent.





Entretien avec **Roger Burton**, propos recueillis par Arnaud Leblanc

À LA RECHERCHE DU POUVOIR DE CRÉER



© 2014 Flickr.com - Chris Schoenbohm

Roger Burton a une longue expérience dans le champ culturel et dans le domaine du statut de l'artiste. Il travaille actuellement pour SMart¹ où il a particulièrement suivi la réforme du statut de l'artiste et des règles du chômage qui leur sont appliquées. Il nous éclaire sur la situation économique des métiers artistiques et dans le champ de la création.

Salut & Fraternité : Quel est le statut de l'art dans notre société marchande ?

Roger Burton : Pour de nombreuses personnes, et selon plusieurs études sérieuses, le secteur de la création est un secteur à part entière qui contribue largement au Produit Intérieur Brut (PIB) d'un pays. Les œuvres d'art plastique, les créations théâtrales ou encore les longs métrages s'inscrivent dans le marché. L'industrie du droit d'auteur (31 milliards de chiffre d'affaire en Belgique) a une dimension clairement marchande. Ce mode de rémunération, proportionnel au chiffre d'affaire de la vente ou à l'exploitation d'un produit, est directement lié au succès commercial d'une œuvre ou d'un auteur. Mais ce n'est qu'une part de la création artistique. Le financement public a un rôle important : en dépendent particulièrement les œuvres théâtrales ou la danse.

S&F : L'objectif de l'art a-t-il toujours été considéré à ce point sous le prisme du marché ?

R.B. : Je ne pense pas qu'il y ait de changements, si ce n'est l'échelle. En regard de l'histoire de l'art, notamment des arts plastiques, il existe un lien

fort entre les artistes et les mécènes. Très tôt, les banquiers vénitiens ont compris tout le parti qu'ils pouvaient trouver à associer leur entreprise à un peintre. Les contrats de l'époque étaient d'ailleurs très précis à ce sujet. Ils incluaient des tarifications en fonction de la superficie, du sujet, de l'importance de l'atelier et de la notoriété de l'auteur. Il y a donc toujours eu des relations relativement complexes entre le monde de l'argent et le milieu artistique.

Aujourd'hui, la situation n'a fait que prendre de l'importance. Il devient de plus en plus ardu, pour un artiste, d'échapper à cette marchandisation ainsi qu'aux dispositifs mis en place pour monétiser la création. S'il ne s'inscrit pas dans le divertissement, dans des opérations de prestige au niveau territorial ou simplement dans une dynamique de consommation, il a de grandes difficultés à être financé pour son acte de création.

S&F : Qu'en est-il de celles et ceux qui souhaitent sortir de ce cadre aujourd'hui ?

R.B. : Il y a évidemment toujours moyen de sortir de ce cadre. Il y a une quantité phénoménale de pratiques artistiques qui échappent quasi complètement au marché et à l'économie. Le philosophe Bernard Stiegler remet d'ailleurs en valeur les pratiques amateurs en tant que synonymes de créativité, d'inventivité et de création de lien social. Sa conclusion est que le meilleur moyen de lutter contre la marchandisation est la pratique de la gratuité, dont l'État, malgré toutes les difficultés de mise en œuvre, reste le meilleur garant.

S&F : Quel serait alors l'enjeu majeur du domaine artistique vis-à-vis de l'économie aujourd'hui ?

R.B. : L'enjeu majeur est de redonner aux artistes, aux producteurs, aux travailleurs, etc., un véritable pouvoir économique de produire, de se placer sur le marché s'ils le souhaitent et, surtout, de négocier. La majeure partie du pouvoir symbolique a été déportée vers des opérateurs privés ou institutionnels. L'artiste a tellement peu de

pouvoir aujourd'hui que cela impacte sa capacité de création. Dès lors, des subventions publiques, attribuées à des institutions avec des missions de service public, assorties de quotas destinés à la rémunération de l'acte de création sont des avancées fort positives. En parallèle, la mise en place dans les médias de quotas de productions spécifiquement locales² est importante. La notoriété qu'un créateur peut acquérir au travers du renforcement de sa diffusion peut l'aider à renforcer son pouvoir de négociation face aux producteurs et aux diffuseurs. ■■■

¹ Avec 10 bureaux en Belgique et 55 000 membres, SMart propose des conseils, des formations et des outils administratifs, juridiques, fiscaux et financiers pour simplifier et légaliser l'activité professionnelle dans le secteur créatif, particulièrement pour les intermittents et les freelances (www.smartbe.be).

² Voir la suggestion du Facir - www.facir.be.



Liège
Enseignement

Enseignement
fondamental

Enseignement
secondaire

Enseignement
spécialisé

Enseignement
supérieur

Promotion
sociale

www.ecl.be

Liège Écoles Infos :
04/221 92 79



Entretien avec **Cécile Vanderpelen**, propos recueillis par Charlotte Collot

ART ET RELIGION : DES RAPPORTS COMPLEXES

Cécile Vanderpelen est historienne et membre du Centre Interdisciplinaire de Recherche d'Études des Religions et de la Laïcité (CIERL) de l'Université Libre de Bruxelles. En 2009, elle a co-signé un essai, *Art et Religion*, qui passe à la loupe les rapports qu'ils entretiennent.

Salut & Fraternité : Quelles relations entretiennent l'art et la religion aujourd'hui ?

Cécile Vanderpelen : L'art et la religion entretiennent des rapports complexes parce qu'ils ont des objectifs, des modes de fonctionnement et des raisons d'être forts différents. La religion a une autorité et un objectif : le prosélytisme, à savoir la diffusion la plus large possible de sa doctrine. L'art, en revanche, n'a pas d'autorité définie, sinon le jugement de ses pairs, ni forcément le but de se diffuser largement. Il n'a pas non plus de

dessein idéologique spécifique, sinon les convictions propres à chaque artiste.

L'art et la religion ont toujours eu des rapports difficiles. Sauf, peut-être, dans des formes d'art plus archaïques, où les institutions n'étaient pas clairement définies. La religion était tellement mêlée à la vie qu'il n'y avait pas de différence entre religion et « non-religion ». Depuis les Temps Modernes, les relations peuvent être compliquées parce que ce sont des institutions distinctes. Durant le siècle des Lumières, par exemple, les artistes sont parmi les premiers à avoir remis en question l'hégémonie religieuse sur la société.

De tous temps des artistes ont soutenu la religion alors que d'autres l'ont contestée. Aujourd'hui, le clash entre religion et art est plus important, tout simplement parce que la société occidentale s'est sécularisée, et donc l'art aussi, d'une certaine manière.

S&F : Quelles étaient les conclusions de l'essai « Art et religion » ?

C.V. : Nous y avons examiné comment la relation entre art et religion s'est construite à travers l'Histoire. Nous nous sommes notamment interrogés sur la manière dont certaines disciplines

artistiques sont plus ou moins perméables à la religion, à la contestation, au prosélytisme, etc. Le principal constat réside dans cet aspect conflictuel pour les raisons institutionnelles évoquées précédemment. Nous ne pouvons cependant pas énumérer de règles claires et générales sur leurs relations : elles varient toujours en fonction du lieu, de l'époque, du contexte et de la religion elle-même. Par exemple, lorsque la religion domine politiquement, son objectif est de cadenasser, de tout contrôler, dont l'art. C'est de faire de la loi une loi religieuse. Dans ce cas, la réception des œuvres d'art dépend donc de la religion au pouvoir.

S&F : Comment la religion peut-elle se servir de l'art, et inversement ?

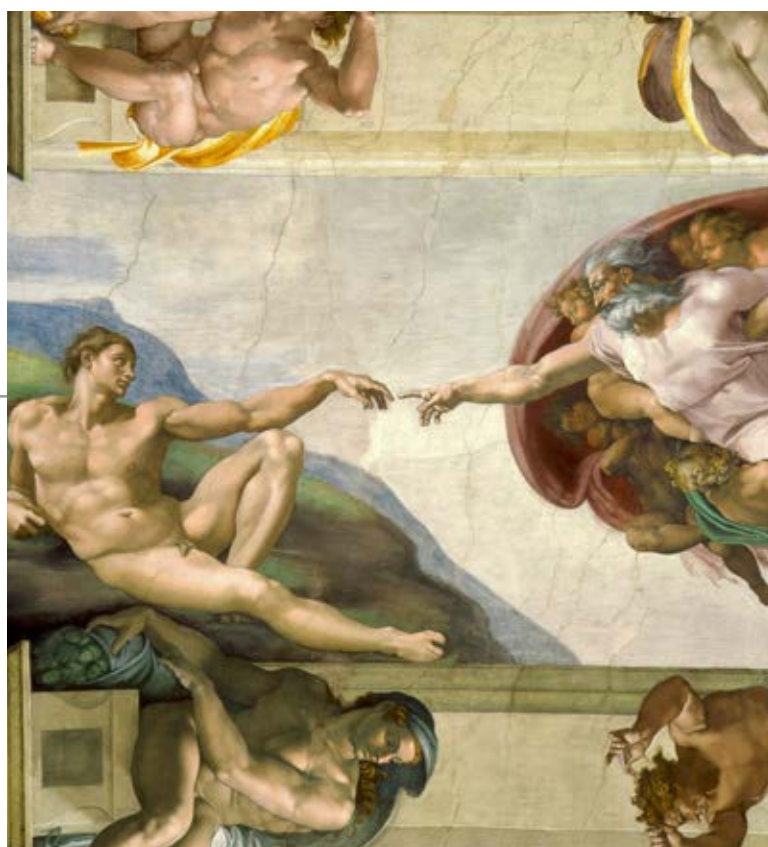
C.V. : La religion est prise entre deux logiques très différentes. Il y a une logique qui veut tout cadenasser : la croyance, la doctrine, les valeurs et l'art également. Mais elle peut aussi avoir besoin de l'art car il est un moyen extraordinaire de servir le prosélytisme. L'art peut également dire l'indicible et donc exprimer ce que la religion a du mal à dire.

L'art, quant à lui, peut se servir des institutions religieuses pour faire passer sa production. En effet, les cultes sont dotés d'une pléthore de moyens pour diffuser leur parole et leur message. Le mécénat religieux peut également être utile : il peut être intéressant pour un artiste de se faire porte-parole des grandes questions humaines, spirituelles et philosophiques. Mais il y a un prix à payer pour ceux qui choisissent d'être à la solde d'une religion. Si l'artiste choisit d'être « trop » catholique, « trop » dogmatique, il va perdre tout crédit aux yeux du monde de l'art. Il sera en effet perçu comme celui qui n'est pas libre. Or, dans nos sociétés modernes et contemporaines, la liberté est une des valeurs phares du monde des arts.

S&F : Que dire des artistes contestataires, anti-religieux ?

C.P. : Faire le procès de la religion catholique est un leitmotiv du monde artistique. La religion, lorsqu'elle est institutionnelle, représente le contraire même de ce que doit être un artiste : libre. Les tensions entre religion et art viennent en partie du fait qu'ils ne conçoivent pas la liberté de la même manière. Mais tout dépend toujours de la place de la religion dans la société. ■■■

Avant les Temps Modernes, les plus grands artistes avaient pour sujet des scènes religieuses. Ici, une œuvre de Michel-Ange, *La création d'Adam* peinte sur le plafond de la Chapelle Sixtine au Vatican.



Création d'Adam - Domaine public



Entretien avec **Pierre Somville**, propos recueillis par Grégory Pogorzelski

L'ŒUVRE D'ART : UN PARFUM DE LIBRE EXAMEN

Pierre Somville a enseigné la morale laïque dans l'enseignement secondaire. Docteur en Philosophie et Lettres, il a entre autres dispensé le cours d'Esthétique et Philosophie de l'Art à l'Université de Liège. Il nous parle d'un sujet qu'il connaît bien : l'art comme expression du libre examen.

Salut & Fraternité : Pourriez-vous nous donner vos définitions de l'art et du libre examen ?

Pierre Somville : Le libre examen, tout d'abord. C'est une méthode de réflexion dont la règle principale est de s'exercer de manière strictement individuelle, en mettant en jeu la liberté de conscience. Elle rejette systématiquement toute forme de dogme religieux, mais pas seulement. Cette liberté n'est bien sûr jamais totale : le but est de s'approcher le plus possible. Quant à l'art, c'est un objet ou un assemblage dont le but est toujours de répondre à la même question : « Qu'est-ce que l'humain, qu'est-ce que le monde, et qu'est-ce que l'humain fait dans ce monde tel qu'il le perçoit ? » Cette question est complexe et universelle. Les religions y répondent de manière fermée. Les philosophes ne cessent de questionner les mêmes problèmes. L'artiste, lui, nous donne ce qui semble être une solution toute faite, mais en apparence seulement : ce qu'il nous propose réellement, comme dit Umberto Eco, c'est une « opera aperta », une œuvre ouverte. C'est une manière indirecte de questionner qui ouvre sur de nouveaux questionnements nécessairement multiples, quels que soit l'époque ou le medium.

S&F : Est-ce qu'une œuvre d'art a toujours quelque chose à dire, un message à transmettre ?

P.S. : Un message, c'est un bien grand mot mais quelque chose à dire, oui. Comme le disait le poète Rainer Maria Rilke à son jeune élève : « Ne t'exprime que si tu ressens la nécessité impérieuse de le faire, comme si ta vie en dépendait. » Une œuvre d'art digne de ce nom

exprime toujours une chose tellement forte et tellement profonde qu'elle manifeste toujours un engagement de la part de l'artiste, qu'il soit social, individuel ou éventuellement politique.

S&F : Vous parlez d'engagement politique : vous avez des exemples d'œuvres à nous donner ?

P.S. : Sans conteste *Guernica* de Picasso, un cri de colère sublimé après le bombardement du village en 1937. On rappelle souvent que Picasso était à Paris bien au chaud à ce moment-là mais j'ai envie de dire : « Tant mieux ». Ça lui a permis je pense de transformer sa colère, de la sublimer en œuvre d'art. Et c'est évidemment une des œuvres les plus fortes, qui plaide contre tous les massacres, d'où qu'ils viennent et quels qu'ils soient.

D'ailleurs, l'engagement d'une œuvre plastique en regard de l'actualité, commence seulement avec le romantisme, au début du XIX^e siècle. Le tableau *Tres de Mayo*, de Goya, représente les troupes françaises qui fusillent des otages après la prise de Madrid : c'est aussi une œuvre engagée, forcément.

Bien sûr, l'artiste s'exprime pour être entendu. Quand il écrit des poèmes, ce n'est pas pour les laisser moisir dans un tiroir et quand il réalise des œuvres plastiques, c'est pour qu'elles soient vues. Et bien entendu, l'artiste attend un retour de la part du public.

S&F : Une œuvre d'art, donc, en plus de nous dire quelque chose, voudrait nous faire parler...

P.S. : Oui, mais elle ne doit pas convaincre. Si elle cherche trop à convaincre, ce n'est plus de l'art mais de la rhétorique. Certaines œuvres d'art politiquement engagées veulent convaincre à tout prix et sont d'autant moins convaincantes qu'elles montrent leur jeu de façon directe et sans aucune métaphore ni ambiguïté. Je pense au peintre communiste italien Renato Guttuso, dont je n'apprécie pas l'œuvre, parce que je la trouve unilatérale, à sens unique. Il ne pose pas de question, il affirme. Même si la cause qu'il défend est bonne !

S&F : Terminons avec cette citation de Michel Onfray tirée de *Politique Du Rebelle* : « L'art demeure l'un des rares domaines où l'indi-

vidu peut donner sa pleine dimension, quelles que soient l'époque, l'histoire ou la géographie... »¹

P.S. : Tout à fait ! Et quelles que soient les pensées dominantes du temps ! Il peut parfaitement s'inscrire en faux face à la pensée dominante, à ses risques et périls éventuellement, mais créer fait partie de sa vie et de sa survie. Donc oui, l'artiste s'exprime totalement, entièrement, tout à fait. Et s'il ne le fait pas, s'il fait une œuvre de commande, une œuvre de soumission, elle sera médiocre, ça je pense pouvoir l'affirmer (*rires*). ■■■

¹ Michel ONFRAY, *Politique du rebelle*, Paris, Le Livre de Poche, 2008, p. 235.



Librairie Stéphane Hessel



**« Le motif de la résistance
c'est l'indignation »**
Stéphane Hessel

Retrouvez une sélection d'ouvrages adultes et jeunesse sur les thèmes :
Histoire • Émancipation • Féminisme
• Questions sociales • Seconde guerre mondiale • Travail de mémoire
• Dialogue des cultures • ...

Des romans thématiques sont également proposés aux lecteurs.

HORAIRE D'ÉTÉ > DU LUNDI AU VENDREDI DE 11H À 16H

Ouverture tous les jours de la semaine de 9h à 17h
(aussi en soirée et le WE lors des activités à la Cité Miroir
• Place Xavier Neujean 22 • 4000 Liège)

LA CITÉ MIROIR
SAUVENIÈRE



LA LAÏCITÉ EN ACTIONS

DES ASSOCIATIONS EN MOUVEMENT

ALGÈBRE : POUR UN ART QUI CRÉE DU LIEN

Dans les années 90, l'Algérie connaît une période de troubles. Afin de soutenir les démocrates en proie à la virulence des intégristes, qui s'en prennent dans un premier temps au milieu socio-culturel, se crée à Liège l'association citoyenne Algèbre. La situation en Algérie évolue ensuite et l'association entre dans une période de somnolence, pour, plus tard, redémarrer en axant son travail sur le dialogue des cultures. Elle entend ainsi lutter contre les extrémismes, et particulièrement les intégrismes religieux, à travers des activités d'éducation permanente organisées autour d'expositions d'artistes engagés. C'est à ce moment qu'elle greffe son projet à celui des Grignoux en s'occupant de la Galerie d'exposition Le Parc puis celle du cinéma Churchill. Ce qu'elle fait maintenant depuis une vingtaine d'années.

But avoué : décroquer le quartier populaire de Droixhe, qui, à l'époque était présenté comme un quartier ghetto problématique. L'équipe des Grignoux décide donc de créer un pont entre le centre de la cité et Droixhe, où se trouve le cinéma Le Parc. L'idée : consacrer un espace d'expositions ouvert aux artistes. Une démarche qui a permis d'accueillir un public différent, celui des arts plastiques, et de changer le regard sur le quartier. Aujourd'hui, Droixhe propose une belle diversité dans les offres culturelles, avec, à la clé, un véritable mélange des populations. Mission accomplie !



Entretien avec **Aziz Saïdi**, président d'Algèbre asbl, propos recueillis par Dorothy Bocken

« UN AUTRE ART EST POSSIBLE ! »

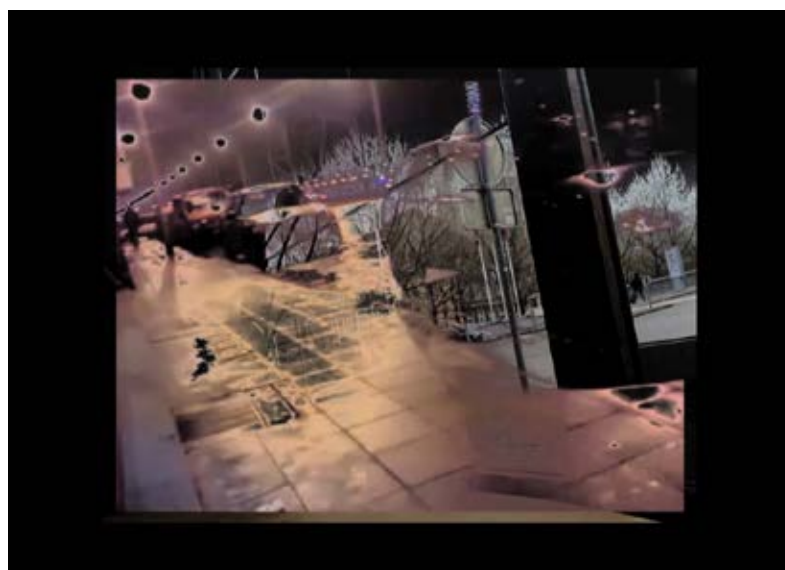
Salut & Fraternité : Quel type d'expositions trouve-t-on dans ces deux galeries ?

Aziz Saïdi : Ces espaces d'exposition sont ouverts à tous les artistes qui véhiculent un message en accord avec nos valeurs laïques. C'est important de maintenir des espaces d'expression artistique, accessibles gratuitement, qui offrent une belle visibilité au cœur de Liège.

Algèbre travaille avec des artistes qui s'interrogent sur les contradictions de notre société. Par exemple, la dernière exposition s'interroge sur la globalisation, la finance et la crise actuelle, via des phrases très percutantes qui interpellent le visiteur. L'association privilégie également les synergies artistiques, mises en œuvre en 2007 pour traiter la thématique de la métallurgie ou encore celle de l'interculturalité : face à chaque œuvre se sont exprimées des personnalités d'horizons et de milieux différents. Le rôle d'Algèbre est de favoriser le travail de l'artiste qui croise son travail avec une critique pertinente de ce qui l'entoure, car l'art est absolument essentiel pour sensibiliser, éduquer et questionner.

S&F : Pensez-vous que l'art est alors accessible à tout le monde ?

A.S. : Malheureusement un certain art est inaccessible à toute une partie de la population. La globalisation, le capitalisme fou ont placé l'art au milieu des marchés financiers et de la spéculation. L'art y est une marchandise, il est de moins en moins engagé et il est basé sur des livrets de commande. Tout est cadenassé par deux ou trois grosses maisons de vente, marchands internationaux et quelques grandes galeries américaines qui décident de la cote des artistes. La plupart d'entre eux a alors pour principal souci de se vendre. Les rencontres internationales d'art



Algèbre offre une visibilité à de nombreux artistes liégeois peu ou pas connus

contemporain sont d'ailleurs de véritables foires commerciales.

Cependant, il est faux de penser que l'art est réservé à une certaine élite. C'est un acteur important de l'éducation permanente. Algèbre a déjà plus d'une fois participé à des ateliers avec un public dit « défavorisé » : la richesse et la création qui en ressortent sont impressionnantes. Le travail de notre association est de mettre l'art à la portée de tout le monde. Les espaces de création artistique ne sont pas exclusifs : tout le monde peut les fréquenter. Il faut lutter contre l'idée que le peuple est « bête » et qu'il ne peut consommer que ce qui est bas de gamme et mauvais, alors que la qualité est laissée aux autres, aux riches. L'art amène l'interrogation, la collaboration... et il doit faire partie de l'éducation à travers l'école, les associations, les espaces publics... Or il fait peur car le spectateur est tout de suite jugé s'il ne comprend pas une œuvre. Cette école d'art

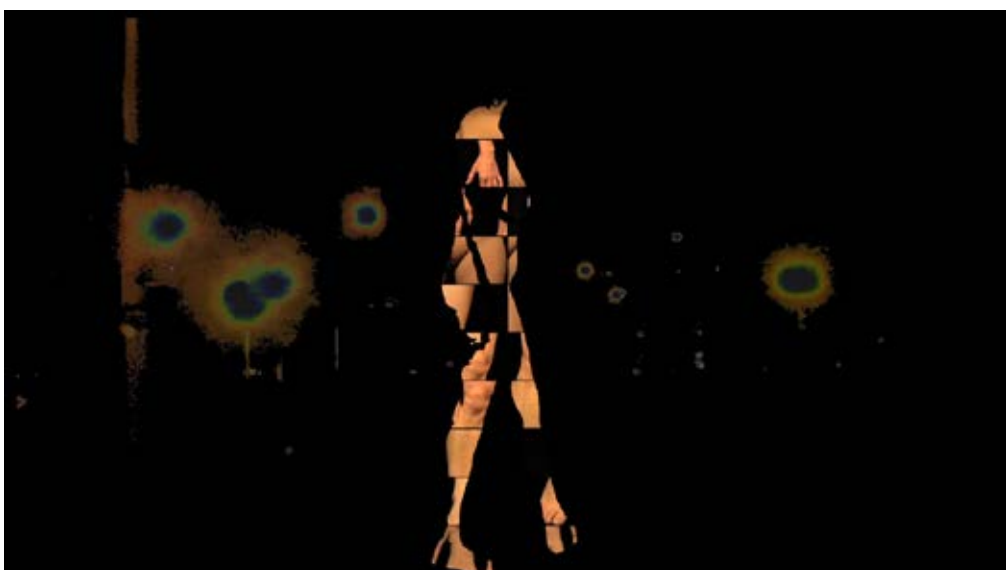
contemporain, qui s'est imposée comme la seule référence en la matière, a en effet créé un modèle identique à celui de la pensée unique.

S&F : L'art engagé a-t-il disparu ?

A.S. : Bien sûr que non ! Mais puisque la logique marchande ramène l'art à un travail de l'artiste sur lui-même, elle a de plus en plus tendance à lui faire oublier ce qui l'entoure. Dès lors, le rôle d'Algèbre est de soutenir les artistes engagés qui ne se placent pas dans cette logique marchande et qui risquent, du coup, de ne pas être dans l'air du temps car ils ne rentrent pas dans ce système, très à la mode, de commandes. Algèbre travaille à contrer cet aspect des choses et montrer aux artistes qu'il n'y a pas que l'aspect financier qui compte, mais que la création, la recherche et le travail sont également très importants. Les artistes sont présents pour nous interpellier, nous aider à nous interroger. Mais c'est très compliqué pour eux car l'espace laissé pour cet art-là est forcément très restreint. Voilà pourquoi Algèbre se bat pour maintenir des espaces de création tels que les espaces d'exposition des cinémas Le Parc et Le Churchill à Liège.

En conclusion, Algèbre défend l'idée qu'un autre art est possible ! La Laïcité participe à ce combat depuis des années en soutenant non seulement le travail d'Algèbre mais également celui des artistes. La longue collaboration avec le Centre d'Action Laïque de la Province de Liège, qui permet de faire une promotion de qualité de leur travail, est primordiale car ils n'y parviendraient pas seuls. L'artiste est fragile et son statut est précaire ! La Laïcité doit continuer à être présente à leurs côtés !

Un art à la portée de tous est possible ! ■■■



→ LA LAÏCITÉ EN ACTIONS



Par **Houmou Barry**, déléguée au service Animations locales

UN CIRQUE POUR DÉCONSTRUIRE LES REPRÉSENTATIONS DU CORPS

L'exposition *Le cirque des clones numériques* du Centre d'Action Laïque de la Province de Liège accueillait le 15 mai 2014 une rencontre-débat proposant d'approfondir cette thématique et son influence dans notre société.

Spécialistes et praticiens de divers horizons ont enrichi cette matinée : Chris Paulis, anthropologue, Catherine Uyttendael et Nathalie Pètre du planning familial *Choisir* et Christophe Mavroudis, réalisateur.

L'accent fut mis d'emblée sur le fait que les idéaux des corps féminins, voire masculins, se sont modifiés au fil du temps, des logiques, du moment et des lieux. Les formes de la « Vénus idéale » ont ainsi oscillé entre la femme à la taille marquée et aux hanches larges, censée être une bonne reproductrice, la femme mince des années 1950 permettant une uniformisation du prêt-à-porter et donc des économies de tissu, la femme androgyne des années 1970 marquant la révolution de la liberté du corps pour en revenir à la « Barbie » promue dans une logique marchande omniprésente...

De nos jours, l'image du corps présenté comme « idéal » véhiculée (et amplifiée) par les médias reste axée sur la minceur, la jeunesse éternelle, le sex appeal... Une image du corps restrictive, au vu de la diversité existante, et souvent irréaliste, car mise en scène et retouchée artificiellement.

Cette représentation du corps banalisée par les médias n'est pas sans conséquences sur les rapports humains, et encore plus du côté des jeunes qui essaient parfois d'y calquer leurs attitudes et comportements.

Nous avons enfin pu voir au travers d'exemples criants que les images véhiculées par les médias sont évidemment loin d'être neutres. Derrière chacune d'entre elles, image figée ou en mouvement, existe un parti pris, une intention, un objectif. Faire rêver ? Créer l'adhésion ? Vendre ? Séduire ? Au risque de créer l'illusion à coup de retouches artificielles. ...

Par **Catherine Maréchal**,
directrice adjointe des Actions provinciales

CAMUS EN VEDETTE À LA CITÉ MIROIR

Du 17 au 30 mars dernier, le Centre d'Action Laïque de la Province de Liège, proposait de découvrir l'œuvre et la personnalité d'Albert Camus à La Cité Miroir Sauvenière.

Ce programme présentait ainsi deux expositions *Albert Camus, du dernier mot au premier homme* et *Albert Camus 1913-1960*. De plus, une quinzaine d'animations ont également été réalisées par le service *Droits humains et citoyenneté* afin de permettre le débat et la réflexion argumentée sur des questions de société, parfois abstraites. Des ateliers philo étaient organisés par l'asbl Philocité pour apprendre à construire une pensée claire, tandis que des conférences inattendues, par le Théâtre universitaire liégeois, à l'initiative du service *Animations*, ont souligné l'actualité de l'engagement de ce philosophe de l'existentialisme.

La représentation de *L'Étranger*, par le Théâtre de la Chute, a rendu accessible ce classique grâce à un jeu d'acteurs d'une grande sobriété.

Ces activités s'adressaient à un public diversifié pour donner à réfléchir et mieux décoder notre société, mais aussi pour penser un rapport au monde davantage libéré des préjugés : telle était l'invitation à laquelle ont répondu près de 800 personnes. ...



Par **Céline Gérard**, coordinatrice du service Centre d'études

250 PERSONNES POUR RÉAFFIRMER AVEC FORCE NOTRE PROJET D'ÉCOLE

Le 10 mai, La Cité Miroir accueillait le congrès du Centre d'Action Laïque de la Province de Liège sur le thème : École, Mixité pour l'Égalité. Divers intervenants – Henri Pena-Ruiz, Marcel Crahay, Christine Mahy, Eric Favey et Henri Bartholomeeusen – ont ainsi présenté leur approche, complémentaire, face à cet enjeu crucial que représente l'enseignement.

Ce congrès fut l'occasion pour Hervé Persain, notre président f.f., de rappeler nos valeurs et de partager nos propositions. L'égalité n'est pas un principe négociable ! Nous refusons l'impuissance et le fatalisme face aux inégalités scolaires

et faisons le pari de l'éducabilité : tout élève est capable d'apprendre si les conditions sont appropriées. Le Centre d'Action Laïque de la Province de Liège revendique un enseignement de qualité égale pour tous, centré sur l'élève, sa réussite et son émancipation et reflétant la mixité sociale de notre société. Il défend la création d'un réseau unique, public, un encadrement du libre choix de l'école, une obligation scolaire dès trois ans ainsi que le développement d'une logique de coéducation.

Diverses activités encadraient cet événement : des performances slam par la Compagnie Gertrude II,

une présentation de projets menés par des associations, laïques ou non, dans et autour de l'école ; deux expositions *Sur le chemin de l'école* » (Bibliothèque centrale de la Province de Liège), *La Ligue de l'enseignement : 150 ans au service de l'école publique et de l'éducation permanente* (LEEP) ainsi qu'un atelier d'écriture incitant les participants à émettre leurs propositions pour plus d'égalité à l'école (Écrivains publics de Présence et Action culturelles – PAC-Liège). ■■■





Par **Conseildead** : Stéphane Arcas, Cécile Chèvre, Antoine Laubin, Denis Laujol, Nicolas Luçon, Claude Schmitz, Vincent Sornaga et Arnaud Timmermans

FAUT-IL PENSER EN TERMES DE CHÔMAGE DES ARTISTES OU D'EMPLOI ARTISTIQUE ?

La réforme actuelle du chômage tape les artistes à un endroit qui fait mal. Ce système d'indemnités pour les emplois intermittents, ici en Belgique, vient combler un vide. Le vide laissé par le manque d'argent public qui serait nécessaire pour rémunérer intégralement la totalité du travail accompli par les artistes et techniciens (toutes les phases d'écriture, de répétitions, de préparation, de post-production, etc.).

Le système se base donc sur une combinaison d'indemnités de chômage avec de maigres rémunérations à l'occasion de contrats de très courte durée. En gros, un système D qui place le travail artistique à une frontière incertaine entre bénévolat et travail au noir.

Ce chômage est au centre de toutes les discussions sur l'avenir de la culture. Mais cette obsession, pourtant bien légitime, du maintien du statut social fausse les débats. Focaliser sur l'accès aux allocations de chômage, c'est assimiler implicitement les artistes à des chômeurs au lieu de poser la question, bien plus essentielle, de l'emploi artistique et de son financement.

Un artiste n'est pas un inactif. Un artiste n'est pas par définition un chômeur. L'immense majorité des travailleurs des arts, artistes et techniciens, pratiquent leur métier de façon quotidienne, et la fameuse notion d'intermittence ne désigne pas tant les périodes de travail que les rares moments où ce travail donne effectivement lieu à une rémunération.

Bien plus qu'à des allocations de chômage, les artistes aspirent à des perspectives de travail, à des conditions d'emploi décentes.

De tous côtés, des études montrent que le secteur culturel est un secteur économiquement fort, que l'emploi artistique rapporte plus à l'État qu'il ne lui coûte en subventions. Il ne s'agit donc pas de maintenir une activité marginale et désuète, mais de renforcer un secteur en plein essor dans une société où le non-marchand représente l'avenir.

Pourtant l'équation « ARTISTE = CHÔMEUR » a la vie dure. Elle traduit un climat inquiétant qui imprègne le débat public et les politiques sociales récentes.

Celui d'une hostilité grandissante à l'égard des précaires et de toute forme de travail qui ne s'inscrit pas, de près ou de loin, dans une logique de profit, où le travail humain est une marchandise, un facteur de production comme un autre, dont il convient de réduire le coût et d'augmenter la rentabilité.

L'art et la culture sont les premiers visés, mais c'est évidemment tout le non-marchand qui se trouve en ligne de mire. Que penser d'une société qui ne considérerait plus ses artistes que sur la base de leur statut social, donc en quelque sorte, uniquement comme une charge financière ? La participation des pouvoirs publics à la culture n'est pas une « dépense », elle est un investissement, dont les retombées matérielles et immatérielles sont innombrables : éducation, bien-être, lien social, mais aussi économie, rayonnement international, ... De ce point de vue, ne pas investir dans la création en culture équivaldrait, en médecine, à ne pas investir dans la recherche. ■■■

 www.conseildead.be



Par **Alain De Clerck**, artiste plasticien liégeois

UN CERTAIN ART POLITIQUE ET SON IMPOSSIBLE ENGAGEMENT EUROPÉEN ? EN ATTENDANT GODOT ?

De nombreuses pratiques artistiques coexistent, chacun(e) étant libre d'exprimer un type d'art allant, par exemple, d'une contemplation-restitution à une pratique plus politique. Je m'inscris dans cette dernière. Autodidacte et plasticien, peu habitué à l'écrit, je ne sais répondre singulièrement et certainement maladroitement à l'invitation qui m'a été faite ici que par mon exemple. Mon art est de nature politique car il a la volonté d'avoir une incidence sur la réalité. Les œuvres que je produis ont, je l'espère, un sens dans le monde dans lequel nous vivons. Mes œuvres, mes démarches cherchent à faire réfléchir, à susciter l'intérêt, à créer de la dialectique, à engager.

Pour y arriver, il m'est devenu nécessaire au gré de mes réflexions d'orienter mes propositions vers des systèmes participatifs, offerts aux citoyens acteurs, se voulant inducteurs d'une résolution politique du problème traité. C'est le cas, entre autres, du projet de la *Porte de la Paix*. Il s'agit d'une sculpture interactive qui comprend deux grands ventilateurs surmontés l'un par le drapeau israélien et l'autre par le



drapeau palestinien. Les drapeaux flottent pendant une minute lorsque deux personnes se serrent la main au-dessus d'une ligne verte installée au milieu du dispositif. Les internautes peuvent également voir les drapeaux via une webcam et déclencher leur levée via un simple clic de partout dans le monde. Ce projet a déjà été montré à plusieurs reprises au public à des endroits expérimentaux mais à l'occasion des 40 ans de la guerre des Six Jours et sa ligne verte onusienne référente, toujours plus en voie de disparition, votre intuitif troubadour, espérait le 4 juin 2007 une inauguration de son dispositif sur

Schuman à Bruxelles, son endroit de prédilection, au cœur de l'Europe politique. La proposition espérait renforcer cette dernière en la mettant à l'épreuve des idéaux de fraternité, de justice pour tous ainsi que d'égalité entre peuples et entre États. À ce jour, le projet attend toujours une volonté politique.

Toujours dans l'attente, en 2011 et en 2012, l'engagement a été un cran plus loin avec le projet Recognize Palestine. En collaboration avec Avaaz¹, j'ai installé à deux reprises un drapeau palestinien de 280 m² sur le rond-point Schuman lors du Conseil des Ministres européens des Affaires étrangères. Ce drapeau représentait la voix des 900 000 personnes signataires de la pétition pour la reconnaissance de l'État palestinien.

Faire de Jérusalem la Bruxelles de la Méditerranée ? En attendant Godot ? ■■■

¹ Avaaz.org est une organisation non gouvernementale internationale de cybermilitantisme sur base de pétitions, fondée en 2007.



Alors que la nouvelle édition d'*Aux Livres, Citoyens!* commence à prendre forme dans les bibliothèques et les partenaires culturels et associatifs en province de Liège, une première rencontre a eu lieu au mois de mai. Son objectif : permettre aux différents acteurs de se retrouver et de partager autour de leurs attentes et de celles de leur public. Nul doute que l'édition à venir fera vibrer la région autour du livre, de la lecture et des rencontres. Rendez-vous à partir du mois de septembre au niveau local et au printemps 2015 pour le final à La Cité Miroir.

Carte blanche par **Hervé Persain**, président f.f. du Centre d'Action Laïque de la Province de Liège

POUR UNE ÉCOLE DE L'ÉGALITÉ ET DE LA MIXITÉ

À la veille des élections, à l'occasion de son Congrès, le 10 mai dernier, le Centre d'Action Laïque de la Province de Liège entendait réaffirmer avec force son projet d'une école de l'égalité et de la mixité. Aujourd'hui, alors que se négocient alliances et politiques à mener, l'actualité nous montre une nouvelle fois l'enjeu crucial que revêt ce débat.

L'école, lieu d'apprentissage, est aussi le lieu de vie où l'on apprend « en société », où l'on « fait » société. Elle doit permettre à des enfants d'origines sociales et culturelles différentes de se rencontrer, se connaître, collaborer, construire et partager un projet commun. La mixité sociale et culturelle constitue un enjeu majeur pour notre société, celui du vivre ensemble dans la cohésion sociale.

Et pourtant... tous les parents constatent des ségrégations d'ordre économique, social, religieux, ethnique, culturel. Aujourd'hui nos écoles sont fort différentes les unes des autres, tant au niveau de leur composition sociale que de leurs performances. On se mélange peu... ou pas! Ces constats sont connus, les causes sont identifiées.

Parmi celles-ci, notre système scolaire est bâti sur le principe de la liberté organisationnelle (chacun est libre d'organiser ses propres struc-

tures d'enseignement) et de la liberté de choix des parents quant à l'école fréquentée par son enfant. Ces deux caractéristiques contribuent à renforcer une logique de quasi-marché, engendrant ségrégations, compétition et concurrence au détriment de l'égalité de chaque enfant devant le système éducatif.

L'enfant n'est pas une marchandise. Lors de son Congrès, le Centre d'Action Laïque de la Province de Liège a rappelé son refus d'un enseignement inégalitaire et réaffirmé son projet pour un enseignement de même qualité pour tous, centré sur l'élève, sa réussite, son émancipation et intégrant la mixité sociale de notre société.

Pour lutter contre les ségrégations, nous demandons que cette notion de libre-choix, face à laquelle les familles sont socialement inégales, soit réinterrogée, que de nouvelles perspectives soient dégagées et que des mesures volontaristes soient entreprises pour que l'égalité prime sur le commerce du savoir. Validé par la Cour constitutionnelle, le décret Mixité sociale montre qu'il est possible de moduler cette liberté sans pour autant rompre l'équilibre du Pacte scolaire.

Un tel projet ne peut se concevoir dans le système scolaire actuel devenu sclérosé. Pour nous, la création d'un seul réseau unique et public pour

toute la Fédération Wallonie-Bruxelles s'impose. De même, l'organisation d'un cours commun d'éducation citoyenne, de questionnement philosophique et d'éthique, d'histoire des religions par l'anthropologie est incontournable.

Il y a urgence! L'école doit s'inscrire dans une dynamique de création et de production d'un projet commun de société, hors de tout clivage communautariste religieux ou autre. Tous les citoyens (parents, enseignants, chercheurs, mandataires publics...), individuellement ou à travers des collectifs, doivent contribuer solidairement à relever ce défi! Osons une autre école! Osons la mise en œuvre d'un véritable « plan Marshall » pour l'enseignement à mettre en œuvre sur une ou deux législatures en Fédération Wallonie-Bruxelles.

L'enseignement relève du bien commun. De sa qualité dépend l'avenir de notre société. ■■■

Le projet d'école du Centre d'Action Laïque de la Province de Liège : Osons une autre école - goo.gl/CsBLhG.

IL MANQUE UNE BANQUE DÉMOCRATIQUE, DURABLE, SOBRE, COOPÉRATIVE, DÉDIÉE À L'ÉCONOMIE RÉELLE

Le Centre d'Action Laïque de la Province de Liège soutient la pétition « One more bank? Yes we can » lancée par le Réseau Financité, FairFin et le CNCD-11.11.11. Celle-ci fait suite aux propos tenus en avril dernier par le Gouverneur de la Banque nationale à propos de NewB : « Il y a trop de banques en Belgique ».

Pour les initiateurs de cette pétition, le problème n'est pas que le marché soit saturé, mais qu'il soit monolithique. Cet appel réclame dès lors que toutes les initiatives législatives ou réglementaires soient prises pour que le paysage bancaire offre une vraie diversité et favorise l'émergence de nouveaux acteurs, comme le demande près d'un Belge sur quatre. ■■■

 www.ilmanqueunebanque.be



ENCORE UNE INVITATION DE LIÈGE POUR UN TE DEUM LE 21 JUILLET!

Suite à la réception de l'invitation du Collège communal de Liège à participer au Te Deum du 21 juillet, le Centre d'Action Laïque de la Province de Liège renouvelle son appel à la nécessaire impartialité des pouvoirs publics en matières religieuse et philosophique. Il revendique l'organisation de cérémonies civiles qui puissent réunir tous les citoyens quelles que soient leurs convictions. ■■■



0493 259 359

**À votre service tous les jours,
week-ends et jours fériés inclus
pour vous accompagner
dans vos démarches**

**En partenariat avec
les associations laïques**

L'ART GÉNÉRÉ SELON HITLER

17.10.14 > 29.03.15

LA CITÉ MIROIR | **LIEGE**
S A U V E N I È R E

Place Xavier Neujean, 22
4000 Liège
+32 (0)4 230 70 50
www.citemiroir.be



La vente de Lucerne

CHAGALL
CORINTH
DERAIN
ENSOR
GAUGUIN
KOKOSCHKA
PASCIN
PICASSO

□ □ □